

Programme « Équipes Associées » : Appel à projets 2023

Les Équipes Associées sont un élément essentiel de la politique internationale de l'institut. Ce programme constitue l'un des principaux outils d'Inria pour soutenir les collaborations scientifiques bilatérales et promouvoir et renforcer ses partenariats stratégiques à l'étranger.

Une Équipe Associée est un projet de recherche commun créé entre une équipe-projet Inria et une équipe de recherche à l'étranger. Les deux partenaires définissent conjointement un objectif scientifique, un plan de recherche et un programme d'échanges bilatéraux. Afin de promouvoir et de développer de telles collaborations, en soutenant des projets de recherche d'excellent niveau scientifique, la Direction des Relations Internationales (DRI) d'Inria lance un appel annuel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME 2023

Dans le cadre de l'appel 2023, une proposition d'Équipe Associée doit correspondre à l'un des objectifs du programme énoncés ci-dessous :

- Soutenir un des laboratoires internationaux d'Inria (IIL) : Inria Chile, Inria-CWI, Inria@SiliconValley, JLESC, LIRIMA – **voir détails en annexe 1**
- Développer une collaboration avec un de nos partenaires qui se sont engagés à soutenir des Équipes Associées, soit au travers d'un appel conjoint, soit par la mise en place de financements complémentaires : avec le **DST-CEFIPRA** en **Inde** et la **CAS** en **Chine**, et à confirmer avec les **FAP de São Paulo** et **de Rio de Janeiro** au **Brésil** et le **MOST** en **Israël** - **voir détails en annexe 2**
- Soutenir les partenariats internationaux structurants, notamment en Europe – **voir détails des thématiques et des partenaires éligibles en annexe 3**
 - **Inria-Brasil** au **Brésil** (partenariat avec le LNCC et des universités brésiliennes)
 - **Inria-London Programme** au **Royaume-Uni** (partenariat avec UCL)
 - **Inria-DFKI** en **Allemagne**
 - **Inria-Simula** en **Norvège**
- Développer ou renforcer les collaborations dans les pays suivants - **voir détails en annexe 4** :
 - **Australie**
 - **Israël**
 - **Singapour**
 - **Canada**
 - **Japon**
- Développer les collaborations des partenaires identifiés dans les pays suivants - **voir détails en annexe 4** :
 - **Allemagne : CISPA**
 - **Corée du Sud** (5 établissements partenaires : **KAIST, KISTI, ETRI, POSTECH, SNU**)

PROPOSITION D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE ASSOCIEE

Soumission

Il est recommandé d'échanger avec les correspondants DRI dans les Centres Inria pour le montage du projet d'Équipe Associée, aussi bien sur les volets administratifs que scientifiques. La liste des correspondants DRI dans les Centres Inria est disponible à l'adresse suivante : <https://intranet.inria.fr/Inria/Directions/Relations-internationales/DRI/Les-Correspondants>
Le projet soumis doit impérativement faire partie du cadre de l'appel 2023 (voir ci-dessus).

Le porteur principal Inria d'une Équipe Associée doit être membre d'une équipe-projet (EP). Ce scientifique qui coordonne le projet côté français renseigne le formulaire en ligne sur la plateforme dédiée (<https://drisi.inria.fr/eaEquipeAssociee/new>), et joint le document présentant le projet scientifique sur la même plate-forme.

Le modèle de document pour la présentation du projet scientifique est disponible :

- en version Word : <https://partage.inria.fr/share/page/site/appel-2023-equipes-associees/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/b1200847-cc1b-4ad8-9ddf-8cb0be1f4201>
- en version Latex) : <https://partage.inria.fr/share/page/site/appel-2023-equipes-associees/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/6a5dfc8b-352d-4b74-9716-d000f800b0ab>

Un modèle de document spécifique (en version Word ou Latex) pour la présentation du projet scientifique est à remplir pour les Équipes Associées avec l'Inde (voir section « Accords spécifiques »).

Calendrier

Inria

29 juin 2022	Lancement de l'appel
17 octobre 2022	Date limite de soumission pour l'appel général et les soumissions côté Inria dans le cadre des appels spécifiques
Octobre – décembre 2022	Évaluation des propositions
Janvier-février 2023	Décision de la DG et notification des résultats et de la décision budgétaire

Appels spécifiques et financements complémentaires

29 juin 2022 (côté Inria) / 15 juillet 2022 (côté CEFIPRA) – 17 octobre 2022	Pour les partenaires en Inde, se référer à l'appel spécifique avec le DST-CEFIPRA
A confirmer par le partenaire	Pour les partenaires dans les institutions de la CAS en Chine, se référer à l'appel spécifique CAS-Inria suite à la confirmation du lancement de l'appel par la CAS
A confirmer par les partenaires	- Fondations brésiliennes de soutien à la recherche de Rio de Janeiro (FAPERJ) et de São Paulo (FAPESP)

Processus de sélection des Équipes Associées

L'évaluation de la qualité des propositions se fait dans les Centres par un **comité scientifique ad-hoc ou existant**. Le/la responsable du programme « Équipes Associées » à la DRI participera aux comités de sélection des Centres à titre d'invité.

La DG, sur proposition de la DRI, s'appuie ensuite sur ces évaluations pour sélectionner les projets retenus.

Les projets sélectionnés sont soumis à l'accord du FSD et ne seront confirmés qu'une fois la validation FSD obtenue¹.

Les projets retenus devront mettre un place une convention avec le partenaire de l'Équipe Associée.

Financement

Inria attribue un financement de 7000 à 13 000 EUR par an par Équipe Associée². Ces montants sont soumis aux contingences de l'évolution de la crise sanitaire et pourront être révisés en conséquence.

Dans le cadre de l'accord spécifique avec le DST-CEFIPRA, les Équipes Associées co-sélectionnées avec l'Inde pourront bénéficier d'un financement total allant jusqu'à 20 000 euros/an pendant trois années (jusqu'à 10 000 euros/an de financement Inria et l'équivalent du DST-CEFIPRA).

Dans le cadre de l'accord spécifique avec la CAS (Chine), les Équipes Associées avec la CAS devraient bénéficier d'un financement total allant jusqu'à 20 000 euros/an pendant trois années (jusqu'à 10 000 euros/an de financement Inria et l'équivalent de la CAS).

Le budget Inria de l'Équipe Associée doit servir directement aux échanges entre les équipes partenaires et l'avancement de la recherche commune en finançant la mobilité de chercheurs.

- **Dépenses éligibles :**

Le budget alloué à une Équipe Associée permet de financer :

- Les échanges de chercheuses/chercheurs, d'ingénieures/ingénieurs, de post-doctorantes/post-doctorants, de doctorantes/doctorants et de stagiaires* entre la France et les pays partenaires (déplacements et séjours de courte ou moyenne durée)
- L'organisation d'ateliers communs/réunions de travail (dépenses liées aux déplacements et séjours)

¹ Les projets soumis à cet appel à projets feront l'objet d'un examen au titre de la PPST (Protection du potentiel scientifique et technique et intelligence économique). Plus d'information sur ce dispositif : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid27031/protection-du-potentiel-scientifique-et-technique-et-intelligence-economique-p.p.s.t.html>

² Jusqu'à 13 000 euros/an les deux premières années pour les Équipes Associées hors Europe et jusqu'à 9 000 euros/an pour les Équipes Associées en Europe, jusqu'à 10 000 euros/an la troisième année pour les Équipes Associées hors Europe et jusqu'à 7 000 euros/an pour les Équipes Associées en Europe

- Dépenses non éligibles :

Ce budget ne permet pas de financer la participation à des conférences, des bourses ou indemnités de stage, l'achat de matériel, ni les frais de publication. De manière plus générale, les dépenses qui ne sont pas indiquées dans la partie « Dépenses éligibles » ne sont pas éligibles.

*Cas particulier des stagiaires :

- Le budget peut être utilisé pour les déplacements et les séjours courts ou de moyenne durée des stagiaires d'une équipe Inria vers le partenaire.
- De par la réglementation nationale encadrant les gratifications de stage, il n'est pas possible pour l'Institut de prendre en charge les frais de voyage d'un stagiaire (convention de stage) vers une équipe Inria.
- Le budget d'une Équipe Associée ne peut pas être utilisé pour gratifier les stagiaires accueillis dans les équipes Inria. Les porteurs d'Équipes Associées peuvent néanmoins soumettre une demande de soutien pour la prise en charge de gratifications pour l'accueil d'un stagiaire dans le cadre du programme « Internships fléchés » de la DRI. Les candidatures à ce programme se font au fil de l'eau toute l'année sur la plateforme DRISI (<https://drisi.inria.fr/internshipSujet/new/1>). Bien que l'attribution du financement ne soit pas automatique (il s'agit d'un programme sélectif avec un budget défini), l'appui aux stages dans le cadre d'une Équipe Associée est identifié comme une priorité du programme.

Annexe 1 : Inria International Labs

Inria Chile :

Créé en 2012, Inria Chile a pour objectif de structurer et renforcer les collaborations scientifiques en sciences et technologies du numérique entre les équipes Inria et celles des universités chiliennes, tout en favorisant une collaboration accrue avec les industriels, qu'ils soient chiliens ou français.
<https://www.inria.cl/en>

L'ensemble des partenaires académiques chiliens est éligible au programme « Équipes Associées » dans le cadre d'Inria Chile.

Inria-CWI :

L'Inria International Lab Inria-CWI (<https://project.inria.fr/inriacwi/>) a été créé en 2016 entre Inria et le CWI (Centrum Wiskunde & Informatica) aux Pays Bas afin de renforcer les collaborations entre les deux instituts sur l'ensemble des thématiques intéressant conjointement le CWI et Inria des thématiques d'intérêt commun.
<https://www.cwi.nl/>

Les groupes de recherche du CWI dans les domaines de recherche Inria sont éligibles au programme « Équipes Associées » dans le cadre d'Inria-CWI.

Inria@SiliconValley:

Inria@SiliconValley structure et renforce les collaborations en recherche et innovation entre Inria et ses partenaires en Californie pour mener des projets conjoints ayant un impact transatlantique. Le programme a été lancé en 2011 sur la base des fortes collaborations existantes avec les prestigieuses universités de Berkeley et de Stanford et s'est rapidement développé en s'étendant aux autres partenaires stratégiques de l'ensemble de la Californie.
<https://project.inria.fr/siliconvalley/>

L'ensemble des institutions de recherche californiennes est éligible au programme « Équipes Associées » dans le cadre d'Inria@SiliconValley

JLESC :

Le Joint Laboratory for Extreme Scale Computing (JLESC), s'intéresse au développement d'algorithmes et de logiciels pour le calcul à haute performance sur des supercalculateurs et infrastructures de calcul distribuées à large échelle. Les partenaires fondateurs du JLESC sont Inria et l'University of Illinois-Urbana Champaign UIUC (USA). Les autres membres sont ANL- Argonne National Laboratory (USA), BSC- Barcelona Supercomputing Center (Espagne), JSC- Jülich Supercomputing Center (Allemagne) et Riken Center for Computational Science (R-CCS) (Japon). University of Tennessee-UTK (USA) est membre associé.

<https://jlesc.github.io>

Les projets d'Équipes Associées dans le cadre du JLESC peuvent être soumis avec l'ensemble des membres du JLESC : UIUC (USA), ANL (USA), BSC (Espagne), JSC (Allemagne), Riken CCS (Japon) et UTK (USA)

LIRIMA :

Le Laboratoire International de Recherche en Informatique et Mathématiques Appliquées a été créé en novembre 2009 par Inria et sept autres institutions de pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb <http://lirima.inria.fr/>

Afin de soutenir le développement du laboratoire, les soumissions avec des institutions d'autres pays d'Afrique qui ne sont pas à ce jour partenaires du LIRIMA sont également acceptées dans le cadre de la campagne 2023. La liste des institutions actuellement partenaires est disponible sur le site du LIRIMA : <http://lirima.inria.fr/fr/institutions-partenaires/>

Annexe 2 : Appels spécifiques de co-financement d'Équipes Associées et opportunités de financements complémentaires

Inria établit des accords spécifiques permettant de soutenir des Équipes Associées avec des partenaires internationaux, soit à travers d'appels conjoints, soit par la mise en place de financements complémentaires.

Attention ! Ces appels et financement complémentaires impliquent une double soumission (auprès d'Inria et auprès du partenaire). Le partenaire doit s'assurer des modalités et respecter le calendrier de soumission établis par son agence ou institution de financement.

Pour la campagne 2023, un appel spécifique est lancé avec **le DST-CEFIPRA pour l'Inde et la CAS en Chine** et à confirmer pour les fondations brésiliennes de soutien à la recherche des Etats de Rio de Janeiro et de São Paulo (FAPERJ et FAPESP) et le MOST en Israël.

→ **Appel avec le Centre Franco-Indien pour la promotion de la Recherche Avancée-CEFIPRA, mandaté par le Département de Sciences et Technologie-DST.**

Les soumissions d'Équipes Associées avec l'Inde sont ouvertes à tout partenaire académique ou de recherche indien.

La présentation du projet doit être identique dans les deux candidatures : se référer au modèle de projet joint dans le texte de l'appel. Le processus de sélection est assuré par un comité de sélection conjoint.

Pour être éligible au co-financement du DST-CEFIPRA, les Équipes Associées devront s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Artificial Intelligence
- Cybersecurity
- Signal Processing

Lien vers le texte de l'appel : <https://partage.inria.fr/share/page/site/appel-2023-equipes-associes/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/fac9c809-ab07-4ea7-b5d9-0b72c3ec58a5>

→ **(Modalités à confirmer) Financement complémentaire dans le cadre du partenariat avec l'Académie Chinoise des Sciences - CAS**

Les Équipes Associées soumises avec les instituts affiliés à la CAS s'engagent à ce que le partenaire en Chine dépose une demande de financement selon les modalités mises en place par la CAS. La DRI d'Inria informera les équipes concernées de l'ouverture de l'appel côté CAS une fois que les modalités seront confirmées par ces derniers.

Tous les instituts affiliés à la CAS dans les domaines de recherche d'Inria sont éligibles à l'appel conjoint Inria-CAS. La liste des instituts est disponible sur <http://english.cas.cn/institutes/>.

→ **(A confirmer) Financement complémentaire des fondations brésiliennes de soutien à la recherche de Rio de Janeiro (FAPERJ) et de São Paulo (FAPESP)**

Les Équipes Associées soumises avec des chercheurs des Etats de Rio de Janeiro et de São Paulo pourraient être également soutenues financièrement les fondations de soutien à la recherche (FAP) de ces Etats. Pour plus d'informations sur les modalités et conditions d'éligibilité des équipes brésiliennes.

Point de contact : ameriques@inria.fr

→ **(A confirmer) Financement par le MOST en Israël pour les Équipes Associées en Intelligence Artificielle**

Si un accord spécifique avec le MOST (Israël) en intelligence artificielle est signé prochainement, un financement complémentaire de 20 000 euro /an, côté Israélien, pourrait être disponible pour des projets conjointement retenus dans cette thématique.

Point de contact pour les modalités et les conditions d'éligibilité : dri-rocq@inria.fr

Annexe 3 : Partenariats internationaux structurants

Les partenariats structurants (hors IIL) entrant dans les priorités 2023 sont les suivants :

Inria-Brasil :

Inria et LNCC (*Laboratório Nacional de Computação Científica*), le laboratoire national brésilien de calcul scientifique basé à Petrópolis, ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération scientifique entre Inria et LNCC, notamment dans les domaines HPC, Big Data et de l'intelligence artificielle et le calcul scientifique. La collaboration Inria-Brasil s'articule autour du partenariat d'Inria avec le LNCC mais est ouvert à d'autres institutions brésiliennes partenaires.

Les soumissions d'Équipes Associées Inria-Brasil dans le cadre de la campagne 2022 doivent impliquer le LNCC ou une institution brésilienne partenaire du programme (liste disponible sur : <https://project.inria.fr/inriabrasil/about/other-partner-universities/>) et s'inscrire dans une des thématiques scientifiques du laboratoire : HPC, Big Data, Artificial Intelligence, Scientific Computing

Inria-London Programme :

Inria et University College of London (UCL) ont signé un accord fin 2019 pour renforcer et structurer l'impact des collaborations scientifiques entre l'institut et ses partenaires londoniens, au premier rang desquels UCL, notamment autour des thématiques de l'intelligence artificielle, du machine learning et de la statistique, ainsi que l'ensemble des domaines scientifiques d'intérêt pour Inria.

Les départements de UCL et dans les domaines de recherche Inria sont éligibles au programme « Équipes Associées » dans le cadre de The Inria London Programme. Le programme ayant vocation à se développer, les soumissions d'Équipes Associées avec d'autres partenaires londoniens ainsi qu'avec les universités de Cambridge et d'Oxford sont également éligibles dans le cadre de l'appel 2022.

Inria-DFKI :

Inria et le DFKI (*Deutsches Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz*) ont conclu en janvier 2020 un protocole d'accord, par lequel ils s'engagent à mettre en œuvre un programme conjoint pour la recherche et l'innovation. Ce programme porte notamment sur les domaines liés à l'Intelligence Artificielle.

Les soumissions Inria-DFKI dans les domaines de l'Intelligence Artificielle et de la cyber sécurité sont encouragées. Le programme ayant vocation à étendre ses collaborations au Japon, les projets soumis impliquant un partenaire sont éligibles dans le cadre de cet appel.

Inria-Simula :

Inria et Simula, organisme de recherche en Norvège (<https://www.simula.no>), ont signé un accord fin 2020 avec la volonté de construire un qui vise à développer des collaborations en HPC, Intelligent Systems, Cardiac Modeling, Cryptographie et Quantum computing ainsi que l'ensemble des domaines scientifiques d'intérêt pour Inria.

Les départements de Simula dans les domaines de recherche Inria sont éligibles au programme « Équipes Associées » dans le cadre du partenariat Inria-Simula.

Annexe 4 : Développement et renforcement de collaborations

La campagne « Équipes Associées » 2023 prévoit le développement et le renforcement de collaborations dans des pays ou des partenaires ciblés.

→ **Développement ou renforcement de collaborations dans les pays suivants (sans restriction de thématique ou de partenaire) :**

- **Australie**
- **Canada**
- **Israël**
- **Japon** - à noter que la soumission d'Équipes Associées avec un partenaire japonais s'inscrivant dans le cadre du partenariat Inria-DFKI (avec l'Allemagne) est également encouragée dans les domaines de l'Intelligence Artificielle et de la Cyber sécurité (cf. annexe3)
- **Singapour**

→ **Développement des collaborations avec un partenaire ou un réseau de partenaires identifiés dans les pays suivants :**

- **Allemagne** avec le CISPA Helmholtz Center for Information Security (CISPA)
- **Corée du Sud avec l'un des partenaires suivants:** Korea Advanced Institute of Science and Technology (KAIST), Electronics and Telecommunications Research Institute (ETRI), Pohang University of Science and Technology (POSTECH), Korea Institute of Science and Technology Information (KISTI) Seoul National University (SNU).